

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE



Papeete, le 9 décembre 2013

INFORMATION MEDIAS n°2

Epidémies de dengue et de zika Les services de l'Etat et du Pays pleinement mobilisés

La Polynésie française est confrontée à une double épidémie de dengue et de zika, respectivement depuis février 2013 et octobre 2013. Le nombre de cas de personnes affectées par l'un de ces deux virus est respectivement de 1 221 et de 3 000. Le nombre de cas estimés sur l'ensemble du territoire est de 13 000 personnes touchées par la dengue et de 35 000 par le zika. C'est la première fois que la Polynésie française doit faire face à la propagation du virus du zika, tandis que le territoire a connu ses dernières épidémies de dengue en 2001 et 2006. La dengue concerne l'archipel de la Société, les Tuamotu et les Australes, tandis que le zika s'est propagé sur l'ensemble du territoire.

Le développement de ces deux épidémies fait l'objet d'un suivi très attentif des services du Pays depuis le mois de février ; La mise en place par le Pays d'un comité interministériel de suivi a permis de détecter, dans de très courts délais, le développement du zika dès son apparition. Ce travail quotidien, auquel participent désormais en partenariat les services du Ministère de la Santé et du Haut-Commissariat de la République poursuit deux objectifs : le suivi de la situation sanitaire et la mise en place d'un plan adapté de lutte antivectorielle, destiné à réduire le nombre de moustiques sur le territoire.

En parallèle de ces deux épidémies, 21 personnes ont été concernées par des complications neurologiques dont 14 présentent le syndrome de Guillain Baré qui entraîne un phénomène de paralysie réversible. Sur les 14 cas de Guillain Baré, au 9 décembre 2013, 7 étaient pris en charge au service de réanimation du Centre hospitalier de Polynésie française (CHPF), 3 dans le service de neurologie et 4 sont rentrés chez eux. Le nombre croissant de ces cas a entraîné la mobilisation conjointe des services de l'Etat et du Pays pour expertiser l'ensemble des moyens et des actions à mettre en œuvre pour limiter les conséquences de cet afflux de patients sur le fonctionnement du CHPF.

C'est dans cet objectif d'adaptation de l'organisation des soins que l'Etat a sollicité, à la demande du Pays, l'envoi d'une mission d'évaluation par l'Etablissement de Préparation et de

Contact Presse



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE



PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Réponse aux Urgences Sanitaires (EPRUS). Cette mission, composée de trois membres – un médecin réanimateur, Edgar MENGUY, un médecin infectiologue, Emilie MOSNIER, et un directeur d'hôpital, Jonathan BELCASTRO – est arrivée ce dimanche matin en Polynésie française. Son travail permettra de définir les moyens que l'Etat peut mettre en œuvre pour maintenir, sur l'ensemble du territoire, une organisation des soins performante et de qualité.

Sur le volet de la lutte antivectorielle, une réunion d'information aura lieu ce mercredi à 14h30 à laquelle l'ensemble des maires de Polynésie française sont invités pour que les communes, le Pays et l'Etat travaillent ensemble pour que des équipes soient déployées sur tout le territoire afin de détruire les sites de larves de moustiques. A l'issue, une conférence de presse sera organisée.

Enfin, l'Etat et le Pays appellent les Polynésiennes et les Polynésiens à se montrer solidaires, mobilisés et particulièrement attentifs pour adopter des gestes quotidiens pour lutter contre la multiplication des moustiques. Il est ainsi crucial de lutter contre les eaux stagnantes, de disposer d'insecticides à employer très régulièrement et, enfin, de s'appliquer plusieurs fois par jour du répulsif. La lutte contre les épidémies de dengue et de zika est une question de solidarité. C est l'affaire de tous.